



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/157

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 29 novembre 2019

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2019

Le 9 décembre de l'année deux mille dix-neuf à 18h30

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	A		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	E	M. DANNE	CHENNA Nadine	E	M. FATH
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme FOURNIER
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	A	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance.
 Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2019 est adopté à l'unanimité.

*** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2019/157

**OBJET : BUDGET ANNEXE « GESTION DU SITE » 2019 :
DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2019/57 du 9 avril 2019 approuvant le budget primitif du budget annexe « Gestion du site » pour 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

EXPOSE

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°1 :

Durant l'année 2019, un certain nombre d'entreprises sont arrivées sur la technopole ou se sont étendues (agrandissement, construction...). Il s'agit des entreprises Merck, Arcelormittal, Rwt energy et Ral diagnostic. Les recettes perçues au titre de la participation des entreprises sur le budget annexe « gestion du site » sont donc en augmentation par rapport aux prévisions.

A la demande du Trésor Public, il est également nécessaire de régulariser les prévisions budgétaires relatives aux amortissements en ajoutant 0,17€.

Les crédits supplémentaires obtenus sont provisionnés et permettront de financer les futurs projets d'investissement du budget annexe.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°1 du budget annexe «Gestion du site » selon les équilibres suivants :

Chapitre	Chapitre libellé	DÉPENSES	RECETTES
75	Autres produits de gestion courante		481,22
70	Produits des services		68 192,35 €
040	Amortissements	0,17 €	
023	Virement de la section de fonctionnement	68 673,40 €	
		68 673,57 €	68 673,57 €
21	Immobilisations	68 673,57 €	
042	Amortissements		0,17
021	Virement de la section de fonctionnement		68 673,40 €
		68 673,57 €	68 673,57 €
		137 347,14 €	137 347,14 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 9 décembre 2019

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

